

N° 175

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1966

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 14 décembre 1966

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 14 décembre, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable

Orateur de la Chambre des communes.

Le Sénat transmet un message pour informer cette Chambre qu'il a agréé, sans modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill S-8, Loi concernant la General Mortgage Service Corporation of Canada.